

Contrat stratégique de filière

Filière des biens d'équipement

Contrat stratégique pour la digitalisation
et la décarbonation de l'offre
et des filières utilisatrices

2026-2028

Sommaire

Vision stratégique de la filière	3
Un secteur stratégique au service de l'ensemble de l'économie	3
Investissements, montée en gamme et compétitivité	3
Objectif du Contrat Stratégique de Filière	4
Portage du CSF	5
Axe 1 « développer et promouvoir une offre innovante et compétitive de biens d'équipement pour une industrie souveraine »	6
Projet #1 : Faire émerger une offre innovante, compétitive et souveraine en matière de digitalisation	6
Projet #2 : Promouvoir l'offre de biens d'équipement au travers des Vitrines Industries du Futur	7
Axe 2 « développer des standards afin d'améliorer la compétitivité du secteur et accompagner les filières utilisatrices dans leur digitalisation »	8
Projet #1 : Elaborer, avec les filières utilisatrices, des standards d'interopérabilité (modèles de données type OPC UA) et des standards « digital ready », en vue de l'acquisition de biens d'équipement	8
Projet #2 : Suivre les travaux européens et internationaux en matière de standardisation.....	9
Projet #3 : Accompagner les Filières du CNI dans leur digitalisation	9
Axe 3 « accompagner les secteurs économiques sur les conséquences du changement climatique et la transition énergétique »	11
Projet #1 : Aider les entreprises de la filière à développer le reconditionné et la remanufacture	11
Projet #2 : Identifier les vulnérabilités de la filière des biens d'équipements	12
Projet #3 : Accompagner le déploiement du MACF au sein des chaînes de valeur	12
Projet #4 : Favoriser et promouvoir un marché de l'électrification et de l'efficacité énergétique	13
Axe 4 « compétences et attractivité des métiers de l'industrie »	15
Projet #1 : Développer les compétences et l'attractivité des métiers	15
Les Signataires.....	16

Vision stratégique de la filière

Un secteur stratégique au service de l'ensemble de l'économie

Les industries de biens d'équipement recouvrent des activités de production de biens durables et de mise en œuvre de solutions de digitalisation servant à produire d'autres biens ou à exploiter des infrastructures, ainsi que les services associés. Ce secteur industriel fournit l'ensemble de l'industrie mais aussi les secteurs du bâtiment, de l'agriculture, des travaux publics, de l'énergie, de la santé et des services ainsi que les collectivités locales.

La filière est constituée de plus de 19 000 entreprises - essentiellement des PME - dans les domaines de la conception, de la production et de la mise en œuvre de biens d'équipement et des consommations intermédiaires associées. La production industrielle compte près de 900 000 salariés pour un chiffre d'affaires de près de 240 Mds€, dont 45 % à l'export.

La filière comprend :

- Les biens d'équipement en tant que tels (machines¹ et équipements mécaniques et électriques).
- Les consommations intermédiaires (composants et sous-ensembles).
- Les solutions logicielles.
- Les services associés (intégration / installation / maintenance).

Par sa nature transversale, c'est un secteur majeur pour la compétitivité de l'économie en général et de l'industrie en particulier, notamment en tant que fournisseur de solutions du type « Industrie du Futur ». En effet, la compétitivité du secteur associée à une offre innovante a un effet d'entraînement sur les secteurs utilisateurs, représentés par d'autres Contrats Stratégiques de Filière.

La filière propose par ailleurs des solutions pour la transition écologique, en matière d'efficacité énergétique ou d'électrification des usages.

Investissements, montée en gamme et compétitivité

Le niveau d'investissement des PME/ETI françaises dans la modernisation de leur outil industriel reste en deçà des compétiteurs, notamment européens (2 % du CA en France, à comparer aux 4 % en Italie). L'âge moyen du parc des machines et des équipements dans l'industrie, bien que revenu à des niveaux plus satisfaisants après la crise de 2008, reste élevé, de l'ordre de 17 ans (cf Contrat Stratégique de Filière Solutions Industrie du Futur 2021-2023).

Alors que les PME et ETI allemandes et italiennes déclarent avoir l'intention d'augmenter significativement leur niveau d'équipement au cours des douze prochains mois, la France marque très nettement le pas. Cela pourrait entraîner, d'ici 2030, une perte de l'avance du pays dans des domaines tels que la réalité virtuelle/augmentée, les jumeaux numériques, l'impression 3D, l'Internet des objets ou les « advanced analytics ».

Plusieurs freins ont été identifiés : profusion d'offre en matière logicielle, effet « vendor lock-in », manque de compétence pouvant freiner l'adoption ou encore la volonté de démontrer l'impact potentiel avant d'investir dans une technologie de production, manque de financement...

Une étude² de 2025 réalisée par McKinsey & Company et par La Fabrique de l'industrie et menée auprès de 1 200 dirigeants de PMI et ETI apporte un éclairage inédit sur le niveau d'équipement actuel. L'étude indique que seules 51 % des PME et ETI françaises ont mis en œuvre un plan de transformation au cours des deux dernières années ou en mettront un en œuvre au cours des deux prochaines années pour améliorer leurs performances de production, contre 66 % des PME allemandes et italiennes.

¹ Y compris les engins de travaux publics et le machinisme agricole

² Les PMI et ETI françaises sont-elles dans la course en matière d'adoption des technologies de production du futur ?

Enfin, la montée en gamme rapide de la Chine, notamment au travers des plans Made in China 2025 et China Standards 2035 et plus récemment du Programme relatif aux usines intelligentes (juin 2025) et du Plan de mise en œuvre de la transformation numérique de l'industrie mécanique (juillet 2025), ainsi que la volonté des Etats-Unis de développer des technologies avancées en matière de production de biens manufacturés (« advanced manufacturing ») nécessite d'accélérer le développement d'une offre compétitive, sur l'ensemble de la filière.

Sur le volet numérique, il est impératif de soutenir l'offre en identifiant et en développant les technologies clés de la transition numérique et d'élaborer un certain nombre d'outils, notamment des standards d'interopérabilité, afin d'améliorer la compétitivité non seulement de la filière des biens d'équipement mais aussi des secteurs clients, dans une logique de diffusion « verticale » de la compétitivité, du fabricant de composants au client final.

Dans ce contexte, il est essentiel de mettre en valeur l'offre de la filière des biens d'équipement et soutenir l'innovation technologique, en particulier en matière de digitalisation, dans les domaines clés suivants :

- Robotique, cobotique et systèmes autonomes.
- IA industrielle.
- Interopérabilité des équipements / espaces de données.
- Fabrication additive.
- 5G industrielle.
- Modélisation / Simulation / Jumeau numérique.
- Cybersécurité.
- Maintenance prédictive.

Sur le volet écologique, à l'occasion de divers travaux menés en 2025, notamment sur l'analyse de double matérialité issue de la méthodologie CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), les entreprises du secteur des biens d'équipements électriques ont pu identifier et évaluer les risques et opportunités du changement climatique sur leur filière.

Ce Contrat devra également adresser ces vulnérabilités et le cas échéant, susciter ou maximiser les opportunités d'adaptation au d'atténuation du changement climatique permises par la filière.

En ce qui concerne le volet relatif à la souveraineté, ces mêmes vulnérabilités devront être abordées sous l'angle de la sécurité d'approvisionnement et de la protection de la filière industrielle afin que les transitions énergétiques et numériques puissent se faire en cohérence avec les capacités de la filière.

Ces travaux devront par ailleurs être complétés par une surveillance des parts d'importations dans les marchés des biens d'équipements et des consommations intermédiaires associées, qui est une des conditions de la souveraineté industrielle.

Objectif du Contrat Stratégique de Filière

L'objectif est multiple :

- Instaurer un dialogue régulier avec l'Etat et les représentants des entreprises de la filière des biens d'équipement.
- Développer une offre innovante et compétitive de biens d'équipement, sur l'ensemble de la chaîne de valeur, y compris les composants et les sous-ensembles.
- Massifier le déploiement de la digitalisation, au travers de l'offre de la filière des biens d'équipement, en élaborant, en collaboration avec les filières utilisatrices, des cahiers des charge « digital ready » et des standards d'interopérabilité, afin notamment d'accélérer la structuration de plateformes d'échanges de données et la diffusion de l'IA dans le tissu industriel.
- Accompagner les différentes composantes de la filière sur les conséquences du changement climatique et de la transition énergétique et promouvoir l'électrification des usages et l'efficacité énergétique.
- Accompagner la filière sur les questions des compétences, notamment en termes d'anticipation, et de l'attractivité des métiers.

Portage du CSF

Le CSF est porté par la Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication (FIEEC) et la Fédération des industries Mécaniques (FIM).

La FIEEC et la FIM :

- Assurent la délégation permanente du Contrat Stratégique de Filière.
- Coordonnent la mise en œuvre du contrat de filière.
- S'assurent auprès des pilotes des projets structurants de la mise à disposition des ressources nécessaires à la réalisation des objectifs et à l'élaboration des livrables des projets.

Gouvernance

La FIM et la FIEEC assurent la co-présidence du CSF.

Le Bureau du CSF est constitué des représentants suivants :

- Président de la FIEEC.
- Président de la FIM.
- DG de la FIEEC.
- DG de la FIM.
- Représentants de l'Etat.
- Représentants des organisations syndicales représentatives du secteur.

Un Comité de coordination des projets, se réunissant une fois par trimestre, est chargé d'animer les différents axes du CSF, de piloter et d'assurer la cohérence des travaux. Il est constitué de la délégation permanente et des pilotes de chaque projet structurant.

Une réunion plénière a lieu une fois par an, en présence du ministre délégué chargé de l'Industrie. Cette séance annuelle est dédiée au suivi des progrès réalisés et est préparée par le Bureau et le Comité de coordination.

Axe 1 « développer et promouvoir une offre innovante et compétitive de biens d'équipement pour une industrie souveraine »

L'objectif de cet axe est de développer et promouvoir une filière des biens d'équipement compétitive et souveraine, en particulier en faisant émerger une offre technologique en matière de digitalisation, dans le prolongement des travaux antérieurs sur l'Industrie du Futur.

Projet #1 : Faire émerger une offre innovante, compétitive et souveraine en matière de digitalisation

Objectifs

Le secteur des biens d'équipements est un écosystème composé à la fois de grands acteurs mais également de plusieurs milliers de PMI rassemblant un vaste ensemble de compétences interdisciplinaires et complémentaires : mécanique, électronique, informatique... Bien souvent la solution industrielle liée à une demande des filières clientes nécessite la collaboration de concepteurs, d'intégrateurs, de fournisseurs de machines et/ou de logiciels. Le principal défi R&D&I de ce Contrat sera de réussir à fédérer ce tissu industriel fragmenté, dans le cadre de programmes structurants tirés par les usages identifiés par les filières utilisatrices, avec pour objectif de faire émerger une offre compétitive en matière de digitalisation.

Partant de l'acquis des feuilles des états de l'art scientifiques et technologiques actuellement disponibles (travaux du CORI2DF du CSF Solutions Industries du Futur), une feuille de route synthétique sera élaborée. Elle sera élaborée en lien avec les organismes financeurs, pour identifier et définir les programmes structurants qui permettront aux acteurs de la filière de mieux appréhender et s'approprier les mutations technologiques en cours et à venir pour le développement d'une offre de solutions répondant aux nouveaux enjeux de production et usages industriels des filières utilisatrices.

L'articulation entre cette Feuille de route et le soutien public est essentielle. D'une part, elle a vocation à être utilisée par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), afin de soutenir des investissements de projets innovants, dans le cadre des appels à projet de France 2030. D'autre part, elle doit être un levier afin d'encourager le dépôt de projets aux différents dispositifs de soutien public existants. Les membres de l'équipe projet pourraient également assurer un appui opérationnel pour coordonner et accompagner le portage des projets déposés, en particulier dans le cadre du PIIEC sur l'Intelligence Artificielle.

Il s'agit également d'inciter les entreprises françaises à s'engager dans les fora européens de discussion tels qu'ADRA (le partenariat public-privé de la Commission européenne sur les données, l'IA et la robotique qui influence la rédaction des programmes Horizon Europe et Digital Europe dans ces domaines).

Ces programmes pourront se décliner autour de cas d'usage et de démonstrateurs représentatifs des besoins génériques des filières clientes qu'on peut schématiquement segmenter en quatre typologies : industrie manufacturière (processus discrets), industries de process, équipements mobiles et équipements pour le bâtiment. Ils pourront s'appuyer sur des collaborations avec d'autres contrats de filière, en particulier avec le CSF Logiciels et Solutions Numériques de Confiance.

Ces programmes veilleront à permettre une capitalisation générique adressant et embarquant un large panel d'entreprises pour un entrainement massif de la filière et bénéficier ainsi à un maximum d'acteurs. Ils cibleront les verrous scientifiques et technologiques à large impact, de TRL plutôt élevés et présentant un enjeu stratégique pour le développement de l'offre de solutions, telles que l'IA industrielle, l'interopérabilité des équipements / espaces de données, la fabrication additive métallique, la 5G, la robotique, le triptyque modélisation / simulation / jumeaux numériques, la cybersécurité et la maintenance prédictive.

Enfin, ils intégreront un volet de transfert technologique, pouvant s'appuyer sur des plateformes d'expérimentation, avec pour finalité une appropriation court terme et massive des briques technologiques

développées notamment par les TPE-PME-ETI leur permettant une concrétisation rapide en offre de solutions sur le marché.

Les entreprises de la filière pourront bénéficier des dispositifs opérés par Bpifrance, afin de structurer leurs projets d'innovation et de transformation digitale.

Pilotage

CETIM / DGE

Equipe projet

GIMELEC / CEA / INRIA / IMT / ENSAM / SGPI / Bpifrance

Livrables attendus et calendrier prévisionnel

Feuille de route synthétique / Programmes structurants pour les appels à projets ou appels à manifestation d'intérêt / Contributions au PIIEC IA

Projet #2 : Promouvoir l'offre de biens d'équipement au travers des Vitrines Industries du Futur

Objectifs

Le Label a trois objectifs :

- Démontrer les performances opérationnelles des lignes et processus de production, et la valeur créée pour l'entreprise utilisatrice, bénéficiaire du Label.
- Impulser une dynamique industrielle, en permettant aux industriels d'enrichir leurs projets par l'introduction de nouvelles technologies.
- Promouvoir l'offre technologique et numérique sur les marchés, au niveau national, européen et international.

Attribué aux entreprises ayant développé un ou plusieurs projets innovants et intégré des biens d'équipements innovants, le Label « Vitrines de l'Industrie du Futur » distingue des projets industriels d'excellence. Le volet humain de la transformation est un par ailleurs un critère important.

Le caractère innovant des projets industriels candidats au Label doit être jugé en prenant en compte les technologies décrites dans la Feuille de route élaborée dans le cadre du Projet #1.

Pilotage

Bpifrance / DGE / Fives / DS

Equipe projet

GIMELEC / CETIM

Livrables attendus et calendrier prévisionnel

Labellisation, actions de promotion des nouvelles vitrines et mise en valeur de celles-ci (webinaires, événements French Fab lors de salons industriels, etc.).

Axe 2 « développer des standards afin d'améliorer la compétitivité du secteur et accompagner les filières utilisatrices dans leur digitalisation »

L'objectif de cet axe est de développer avec les filières utilisatrices des standards en matière digitale et d'accompagner les entreprises à la mise en œuvre.

Projet #1 : Elaborer, avec les filières utilisatrices, des standards d'interopérabilité (modèles de données type OPC UA) et des standards « digital ready », en vue de l'acquisition de biens d'équipement

Objectifs

Afin d'être déployée à grande échelle, la digitalisation doit passer par une approche collective rassemblant d'un côté les fabricants de biens d'équipement et de l'autre les utilisateurs, notamment en vue de standardiser les protocoles de communication et les modèles de données des biens d'équipement. Cette approche centrée sur la rencontre de la demande et de l'offre doit permettre d'améliorer la compétitivité des filières verticales et de répartir équitablement la valeur ajoutée sur l'ensemble des acteurs des filières.

Ces standards doivent par ailleurs servir de base aux achats de biens d'équipement par les utilisateurs, avec la mise en place de cahiers des charge « digital ready », qui garantissent aux acheteurs différents niveaux de digitalisation, en fonction de leurs besoins.

La standardisation permettra par ailleurs de réduire les coûts et les délais lors des appels d'offre, de simplifier la conception de l'installation (usine, bâtiment...) et de limiter le recours à des technologies « propriétaires ».

Par ailleurs, des activités de standardisation, en termes de protocole de communication et de modèles de données, sont conduits au sein de la Fondation OPC UA. Cette Fondation a développé récemment de nombreux modèles de données (Companion Specifications), qui standardisent les formats des données produites par les biens d'équipement lors de leur utilisation. Le GIMELEC anime le Hub OPC UA France et fera ainsi le lien avec la Fondation.

Ce projet nécessite de créer des groupes de travail joints avec les différentes filières « verticales » du CNI. Une première initiative a déjà été initiée avec le secteur de l'agroalimentaire (GT Agro Digital Ready).

La filière évaluera l'opportunité de porter ces travaux dans le cadre de la normalisation volontaire.

Pilotage

GIMELEC

Equipe projet

EVOLIS / AXEMA / ARTEMA / FIM / CETIM / UNM / DGE

Livrables attendus et calendrier prévisionnel

Spécifications techniques et standards d'interopérabilité

Projet #2 : Suivre les travaux européens et internationaux en matière de standardisation

Objectifs

Plusieurs cas d'usage de l'Industrie du Futur nécessitent d'avoir une vision intégrée - sur l'ensemble de la chaîne de valeur - de l'exploitation des données liées à la conception ou à l'utilisation des biens d'équipement.

C'est le cas notamment du Data Act (Règlement concernant des règles harmonisées portant sur l'équité de l'accès aux données et de l'utilisation des données), qui libéralise l'accès aux données émises par les produits connectés lors de leur utilisation, et du Passeport Digital Produit, qui permet de transmettre le long de la chaîne de valeur des données relatives à la conformité des produits (santé/sécurité, substances, efficacité énergétique...).

Plus généralement, l'exploitation des données sur l'ensemble de la chaîne de valeur et du cycle de vie, offre l'opportunité de gains importants en termes de compétitivité, d'efficacité énergétique, de fiabilité... à condition de mettre en place un écosystème de données qui permette un échange fiable entre les entreprises, sur la base de standards ouverts, et qui garantissent aux entreprises une souveraineté numérique.

C'est l'objectif de l'initiative « International Manufacturing-X ». Celle-ci a pour objectif de permettre l'utilisation des données de manière autonome et conjointe sur l'ensemble de la chaîne de production et d'approvisionnement et permet d'exploiter la valeur ajoutée des innovations numériques. Elle contribue à mettre en œuvre des espaces de données, résultats d'une mise en réseau volontaire de données facilement accessibles et cohérentes. Manufacturing-X crée des écosystèmes de données fiables basés sur des normes ouvertes.

Pilotage

DGE / CEA

Equipe projet

CETIM / FIM / GIMELEC

Livrables attendus et calendrier prévisionnel

Notes d'information et de sensibilisation / webinaires

Projet #3 : Accompagner les Filières du CNI dans leur digitalisation

Objectifs

Il s'agit d'appuyer l'Etat dans la conception et la mise en œuvre éventuelles de dispositifs de soutien financier aux investissements de modernisation et de digitalisation de l'offre de biens d'équipement et des filières utilisatrices et la promotion de l'offre de biens d'équipement. Il conviendra d'assurer la complémentarité de ces initiatives avec les dispositifs existants. En amont, un travail d'analyse des dispositifs régionaux et nationaux ainsi que des principaux plans de soutien européens pourrait être conduit. A ces fins, l'Etat et le CSF pourront également s'appuyer sur d'autres contrats de filière, en particulier le CSF Logiciels et Solutions Numériques de confiance.

L'accompagnement des entreprises est crucial pour le déploiement de la digitalisation. En parallèle, il s'agira d'élaborer un plan d'accompagnement global afin d'identifier les entreprises souhaitant investir dans ces solutions mais n'ayant pas les compétences en interne pour définir un cahier des charges. L'un des piliers de ce plan pourrait être les plateformes d'accélération vers l'industrie du futur, qui permettent un accompagnement personnalisé des entreprises dans la définition de leur besoin et la rédaction de leur cahier des charges en amont de l'investissement. Quatre d'entre elles sont portées par le CETIM. Si ces plateformes sont pleinement opérationnelles, leur visibilité dans l'écosystème industriel pourra être renforcée. D'une part, les entreprises lauréates des dispositifs précédents (10 000 accompagnements, guichet d'aide en faveur des

investissements de transformation vers l'industrie du futur de France Relance), déjà sensibilisées à la démarche industrie du futur, pourront être dirigées vers ces plateformes.

D'autre part, des partenariats pourraient être noués avec les principales filières industrielles utilisatrices (automobile, nucléaire, agroalimentaire notamment), afin qu'elles recensent les besoins en biens d'équipement dans leurs programmes d'accompagnement respectifs. En complément, chaque filière pourrait bénéficier d'un degré de personnalisation accru grâce à la souplesse opérationnelle des plateformes, celles-ci pouvant faire appel à des experts techniques spécialisés. En parallèle, une instruction sera menée sur l'établissement d'une cartographie, ou l'extension de cartographies existantes, des acteurs de la filière des biens d'équipement, des offreurs de solutions pour la digitalisation et des intégrateurs.

L'enjeu est le développement de l'offre technologique identifiée dans le cadre de la Feuille de route technologique (cf. ci-dessus) et sa diffusion dans les filières utilisatrices. Ce projet pourra s'appuyer et bénéficier du volet industriel du plan « Osez l'IA » et son réseau d'Ambassadeurs « IA pour l'industrie » autour de la définition de cas d'usage prioritaires pour le déploiement de l'IA industrielle auprès des acteurs de la filière des biens d'équipement. Il doit également permettre de sensibiliser des filières du CNI aux enjeux de la donnée (espaces de données, appropriation des standards d'interopérabilité, etc.).

Enfin, les Accélérateurs Bpifrance, menés en collaboration avec le CETIM, pourraient également constituer un levier pour l'appropriation de ces technologies par les PME de la filière des biens d'équipements et des filières utilisatrices. Ces programmes permettent aux dirigeants de prendre du recul stratégique, de monter en compétences, et de bénéficier de l'expertise sectorielle tout en favorisant les échanges entre pairs et l'émergence de solutions communes aux enjeux partagés. A ce titre, un programme Accélérateur pour la filière, cofinancé sur fonds propres Bpifrance, sera lancé fin 2026. Ciblant une promotion de 25 d'entreprises à fort potentiel, ce programme vise à aider les offreurs de solutions à passer un cap dans leur développement, en travaillant sur les enjeux prioritaires de la filière. Parcours intensif de 18 mois, il inclut du conseil sur mesure, un parcours de formation en collectif et des rencontres filières pour développer des relations business durables avec l'écosystème.

Pilotage

CETIM / DGE / Bpifrance

Equipe projet

FIM / FIEEC

Livrables attendus et calendrier prévisionnel

Comparaison des dispositifs de soutien régionaux et européens, plan d'accompagnement global des offreurs de biens d'équipements, cartographie des offreurs de biens d'équipement et solutions pour la digitalisation et des intégrateurs, livres blancs sur l'IA industrielle et la continuité numérique pour l'industrie

Axe 3 « accompagner les secteurs économiques sur les conséquences du changement climatique et la transition énergétique »

L'objectif de cet axe est d'accompagner les entreprises du secteur sur les conséquences du changement climatique et de favoriser le déploiement de solutions de transition énergétique dans les principaux secteurs économiques.

Dans un monde confronté à l'incertitude provoqué par le changement climatique, la filière des biens d'équipements électriques et numériques a lancé en 2025 une étude CSRD pour mieux comprendre les forces et les fragilités de la filière, avec un objectif clair : identifier les impacts risques et opportunités majeurs sectoriels au regard des enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance.

Les résultats de cette analyse sont synthétisés ci-dessous et apportent une vision stratégique de long terme pour défendre et faire progresser les intérêts de la filière dans un monde en pleine transition :

- Sur l'économie circulaire : la filière a la capacité d'apporter une réponse concrète à l'enjeu d'efficacité des ressources par l'allongement de la durée d'usage des produits, le réemploi, la remanufacture, le reconditionné, la réutilisation des produits et plus globalement la circularité des matières premières (incorporation de matières recyclées).
- Sur les politiques publiques et les enjeux sociétaux : la filière a la capacité d'influencer positivement les politiques publiques en matière de RSE. Par exemple, sur l'atténuation du changement climatique avec l'électrification des usages ou sur l'adaptation au vieillissement de la population avec la mise à disposition de technologies facilitatrices développées par notre filière.
- Le changement climatique va aussi nécessiter que le secteur investisse pour lui-même vers des technologies plus résilientes afin de sécuriser leur process de production et afin d'atténuer le changement climatique. Cela implique également une sécurisation de nos approvisionnements en matières premières.
- Enfin, le changement climatique est porteur d'opportunité pour notre industrie car celle-ci est essentielle pour réaliser la transition énergétique et l'atteinte des objectifs de neutralité carbone.
- En matière d'économie des ressources, la filière a développé une expérience et une expertise de premier plan. Elle est structurée pour éco-concevoir ses produits de manière durable et efficiente du point de vue des ressources notamment énergétique. Cette capacité devient désormais une vraie opportunité stratégique pour la filière qui pourra répondre de ce fait à la demande et à de nouveaux marchés.

Projet #1 : Aider les entreprises de la filière à développer le reconditionné et la remanufacture

Objectifs

Afin de répondre aux enjeux de ressources, le reconditionnement et la remanufacture des produits mis sur le marché par la filière est un axe clé. Néanmoins, au-delà des enjeux techniques propres à chaque entreprise, mettre sur le marché des produits reconditionnés ou remanufacturés pose des questions juridiques importantes pour sécuriser les acteurs économiques.

Ce projet se propose de clarifier le cadre juridique existant en définissant les rôles et obligations des différents acteurs, tout en proposant un lexique des notions juridiques voisines ; de présenter les règles juridiques applicables à la mise sur le marché des produits reconditionnés et enfin d'analyser les incidences pratiques pour chaque acteur de la chaîne de valeur.

Il aura également pour objectif de proposer aux pouvoirs publics de préconisations d'adaptation du cadre juridique si nécessaire.

Pilotage

FIM / FIEEC

Equipe projet

FIM / FIEEC

Livrables attendus et calendrier prévisionnel

Guides juridiques sur le reconditionné et la remanufacture

Projet #2 : Identifier les vulnérabilités de la filière des biens d'équipements

Objectifs

La filière fait face à de fortes vulnérabilités d'approvisionnement sur les matières premières critiques qui composent les produits. Ce projet a pour objet d'informer les dirigeants économiques du secteur sur les risques en matière d'approvisionnement de matériaux critiques et stratégique au sens du CRM Act.

Une mise à jour continue des situations de vulnérabilité pour sensibiliser toutes les entreprises du secteur sera réalisée ainsi qu'une information des actions menées par l'Etat et la filière.

Pilotage

FIM / FIEEC

Equipe projet

OFREMI / BRGM / DGE

Livrables attendus et calendrier prévisionnel

Organisation de webinaires d'informations à destination des PME et des entreprises du secteur, création d'une cartographie des intrants vulnérables

Projet #3 : Accompagner le déploiement du MACF au sein des chaînes de valeur

Objectifs

La décarbonation de l'industrie européenne est un objectif majeur de la politique environnementale et industrielle européenne. Elle prend principalement forme grâce à la mise en place d'instruments puissants avec l'accélération des effets incitatifs du marché carbone européen (système ETS) pour les secteurs industriels les plus émetteurs, d'une part, et avec le déploiement du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, d'autre part.

Ces outils, souvent pensés sur mesure pour l'amont industriel, doivent être adaptés aux multiples chaînes de valeur de l'industrie européenne, au risque le cas échéant de ne pas atteindre l'objectif recherché (accélération des fuites de carbone).

Ce projet propose d'évaluer les effets de l'incorporation du coût carbone dans les chaînes de valeur concernées par les biens d'équipements et d'identifier les phénomènes non anticipés de destruction de valeur que pourrait provoquer le dispositif MACF, s'il s'avérait mal calibré.

Dans ce contexte, un observatoire des impacts du MACF sur les filières aval des secteurs soumis à ETS sera créée, qui formulera des préconisations pour permettre une meilleure atteinte des objectifs en matière de transition.

Pilotage

FIEEC / FIM

Equipe projet

Aluminium France / A3M

Livrables attendus et calendrier prévisionnel

Analyse économique détaillée pour suivre les impacts du MACF, création d'une datavisualisation des chaînes de valeur des produits clés de l'industrie, de l'amont à l'aval (produits finis), cartographie des flux entrants de marchandises

Projet #4 : Favoriser et promouvoir un marché de l'électrification et de l'efficacité énergétique

Objectifs

17% des émissions de gaz à effet de serre de la France sont générés aujourd'hui par l'industrie (chiffres 2023). La décarbonation des processus de production industriels et les équipements, y compris les équipements mobiles utilisés dans les secteurs de la construction et de l'industrie, est donc une nécessité pour faire passer le taux d'électrification de l'industrie de 36% en 2021 à 48% en 2030³ et ainsi contribuer à l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050. Ces leviers de décarbonation occupent une place centrale dans la stratégie nationale de décarbonation, notamment dans la PPE 3⁴.

Par ailleurs, une augmentation de la consommation électrique de l'Industrie de 30 TWh en 2030⁵, trajectoire compatible avec le SNBC3 qui table sur une réduction de 13 MtCO₂ (électrification directe et indirecte) va nécessiter un investissement de 15 Md€ et bénéficier à de nombreux acteurs (Energéticiens, Equipementiers, Bureaux d'étude...).

Mais les freins sont nombreux :

- La méconnaissance des solutions électriques performantes
- La compétitivité de ces solutions
- L'augmentation de la puissance électrique des sites industriels
- Le financement dans un contexte politique et économique instable

Pourtant, les solutions françaises et européennes existent pour adresser les gisements identifiés.

Si l'électrification constitue bien un levier majeur de décarbonation, elle est complémentaire de l'optimisation énergétique des procédés existants. En effet, les facteurs principaux contribuant à la réduction des émissions reposent sur :

- L'amélioration du rendement des chaînes de transmission de puissance

³ Projet SNBC3 - <https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/les-grands-enjeux-de-la-snbc-3>

⁴ Programmation pluriannuelle de l'énergie 3 publiée le 13 février 2026 : <https://www.economie.gouv.fr/ppe-3-programmation-pluriannuelle-de-lenergie>

⁵ EDF à partir de Projet SNBC3 – Moyenne d'augmentation de la consommation d'électricité entre 2021/2030 et 2025/2030 » hypothèse conservatrice

- La réduction des pertes énergétiques
- L'optimisation des cycles des machines
- La récupération d'énergie
- Le pilotage intelligent des équipements

Dans ce contexte, l'efficacité énergétique des systèmes de transmissions de puissance constitue un levier immédiat et complémentaire à l'électrification.

Enfin, cette transformation constitue une opportunité majeure pour la filière française et européenne des biens d'équipements, appelée à fournir les technologies avancées permettant l'électrification des procédés, l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'optimisation des systèmes. Dans ce contexte, l'émergence d'un marché pour les équipements, notamment les équipements mobiles électriques à usage professionnel, constitue un segment industriel stratégique que cela soit en termes de bénéfices immédiats en matière de santé au travail et de qualité de l'air, ou de politique industrielle.

En effet, en l'absence de structuration d'un marché intérieur européen, la transition énergétique pourrait conduire à une substitution rapide de ces équipements produits en Europe par des équipements importés, notamment en provenance de Chine, compromettant à terme le développement d'une filière industrielle européenne compétitive.

Les objectifs de ce projets sont les suivants :

- Aider les entreprises à accélérer leur décarbonation grâce à l'électrification de leurs procédés, utilités et équipements.
- Décarboner et donc optimiser l'efficacité énergétique des procédés, équipements et machines existants.
- Faire émerger un marché de l'électrification et de l'optimisation énergétique fortement créateur de valeur pour la filière des biens d'équipement mécanique et électrique.

Pilotage

ARTEMA / EVOLIS / GIMELEC

Equipe projet

ARTEMA / EVOLIS / GIMELEC / Electrifab de l'ATEE / Centres techniques

Livrables attendus et calendrier prévisionnel

- Promotion des solutions pertinentes d'électrification auprès de l'ensemble des filières industrielles, par l'organisation d'évènements (webinaires, conférences, etc.) ;
- Valorisation des leviers d'optimisation énergétique des procédés existants
- Mise à disposition des industriels et acteurs de la filière des outils mutualisés, des ressources partagées et une assistance de premier niveau pour faciliter l'émergence, l'initialisation et la structuration des projets d'électrification et d'efficacité énergétique ;
- Accompagnement et soutien des projets d'électrification et d'optimisation énergétique par la mise à disposition d'outils et de simulateurs via le centre de ressources de l'Electrifab de l'ATEE et les centres techniques (CETIM par exemple)
- Accompagnement et soutien des projets d'optimisation énergétique, d'hybridation des technologies de transmission de puissance et l'adaptation des technologies à la génération électrique
- Contribution à l'émergence d'un marché pour les équipements mobiles électriques à usage professionnel en objectivant l'offre industrielle française et européenne, en suivant l'évolution du marché, en formulant des recommandations de politiques publiques favorables à l'émergence d'une filière compétitive et en valorisant les bénéfices environnementaux, sanitaires et sociétaux associés à l'électrification des équipements mobiles professionnels (réduction des émissions polluantes locales, diminution du bruit, amélioration des conditions de travail).

Axe 4 « compétences et attractivité des métiers de l'industrie »

L'objectif de cet axe est de développer les compétences et l'attractivité des métiers.

Projet #1 : Développer les compétences et l'attractivité des métiers

Objectifs

L'objectif est de structurer l'approche « compétences et attractivité des métiers » de la filière, notamment en anticipant les besoins de la filière.

En effet, dans le contexte de la digitalisation, de nouvelles compétences sont nécessaires, en lien avec les technologies listées dans la partie introductive de ce Contrat et dans le projet 1 de l'axe « Développer et promouvoir une filière des biens d'équipement compétitive et souveraine ».

Ces travaux seront effectués en s'appuyant sur l'Observatoire paritaire de la métallurgie, instance paritaire créée en 2004 dans le cadre de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CNPE) de la Métallurgie. Cet observatoire a pour mission d'éclairer les partenaires sociaux, les entreprises et les acteurs concernés sur l'évolution des métiers et des qualifications de l'industrie de la métallurgie, les pratiques et tendances constatées en matière de recrutement et de mobilité, les évolutions de l'emploi et les besoins en compétences.

L'Observatoire publie des études prospectives qui visent principalement, sur la base de la stratégie de la filière et ses enjeux, à analyser :

- Les perspectives d'embauche du secteur.
- Les métiers de demain.
- L'évolution des formations au regard des besoins identifiés.
- L'accompagnement des entreprises en matière de gestion des ressources humaines et accélération de leur transformation.

Pilotage

UIMM

Equipe projet

FIM / FIEEC / DGE

Livrables attendus et calendrier prévisionnel

Etudes prospectives

Les Signataires

Contrat de filière entre

L'Etat

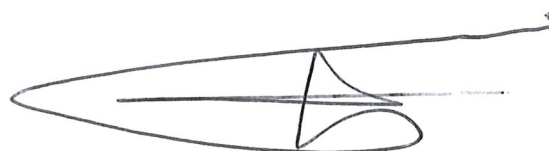


Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle,
énergétique et numérique, chargé de l'Industrie
Sébastien Martin

et la Filière des biens d'équipement



Président de la FIM
Jean-Claude Fayat



Président de la FIEEC
Benoît Coquart

en présence des organisations représentant les salariés

